Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_073-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2017_073

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt sept avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Animation économique, ruralité et agriculture

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	59

Objet de la délibération:
Groupement des Oléiculteurs Varois - Attribution d'une subvention et convention d'objectifs 2017

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Fabien MATRAS, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Jean-Noël PERRIMOND, André GAYMARD, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Gilbert BOUZEREAU, Alain CAYMARIS, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Sophie DUFOUR pouvoir à Nicole FANELLI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Alain HAINAUT pouvoir à Richard STRAMBIO, Mathilde KOUJI-DECOURT pouvoir à Alain VIGIER, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Brigitte DUBOUIS, Sandrine MARY-BOUZEREAU pouvoir à Gilbert BOUZEREAU, Michèle PELASSY pouvoir à Régis ROUX, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sylvie FRANCIN

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Raymond GRAS, Frédéric MARCEL, Laure REIG, Sylvain SENES, David SONNEVILLE, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Fabien MATRAS

RAPPORTEUR : Monsieur Gilbert GALLIANO

Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_073-DE

Dans le cadre de sa compétence obligatoire « développement économique », la Communauté d'Agglomération Dracénoise soutient les démarches en faveur du développement agricole en favorisant notamment les actions d'animation liées à la promotion des filières agricoles locales telles que l'oléiculture.

Le Groupement des Oléiculteurs Varois, association départementale, défend l'oléiculture varoise via ses différentes actions que sont :

- sa représentation auprès d'instances oléicoles nationales (AFIDOL – Interprofession oléicole, Comité Technique de l'Olivier, Syndicat National des Mouliniers, Syndicat de Défense de l'AOC PROVENCE, etc.),
- l'organisation de formations pratiques : taille / greffage de l'olivier, certiphyto, dégustation, etc, ainsi que la diffusion régulière d'informations auprès des adhérents via un bulletin d'informations bimestriel et son site internet,
- l'organisation de concours à échelle départementale, régionale et nationale.

A ce titre, le Groupement des Oléiculteurs Varois a pour habitude d'organiser le «Concours National des Huiles d'olives et dérivés» sur la Dracénie (Draguignan). Ce concours habituellement annuel n'a pu avoir lieu depuis 2 ans faute de matières premières pour l'année 2015 et faute de financement pour l'année 2016. La Communauté d'Agglomération Dracénoise a soutenu l'organisation de cet événement en 2014 en allouant une subvention de 9 000 €. Le Groupement des Oléiculteurs Varois souhaite remettre en place ce concours en 2017, avec le concours de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Aussi, au delà du financement du concours proprement dit, il est apparu opportun de mettre en place un véritable partenariat entre la Communauté d'Agglomération Dracénoise et le Groupement de Oléiculteurs Varois permettant de soutenir l'organisation de l'édition 2017 du concours national des Huiles d'olives et dérivés mais aussi, de manière plus générale, de mutualiser les moyens de chacune des deux parties et de travailler conjointement sur la promotion de la filière oléicole en Dracénie.

Dans ce contexte, le Groupement des Oléiculteurs Varois s'engage à :

- organiser techniquement et administrativement le Concours National des Huiles d'olives et dérivés et à renforcer la diffusion et la promotion de l'événement auprès de la profession,
- ouvrir les tables de dégustation à des membres invités par la Communauté d'Agglomération Dracénoise,
- participer à la conférence de presse à l'issue de la remise des prix,
- mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération Dracénoise des bases de données à jour (adhérents, jurés, participants aux concours),
- réaliser 3 animations au profit de la Communauté d'Agglomération Dracénoise initiant à la dégustation des huiles d'olive durant l'année 2017.

De son côté, la Communauté d'Agglomération Dracénoise s'engage à :

- mettre à disposition des locaux situés au musée des Arts et Traditions Populaires et le matériel nécessaire consistant en des tables et chaises, ainsi que du soutien administratif et logistique par le travail d'un infographiste pour l'organisation du concours,
- promouvoir le concours des huiles d'olives mais aussi plus généralement la filière oléicole locale auprès de la presse spécialisée (Var des gastronomes, made in Var, Saratatouille) et des relais d'opinion.

Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_073-DE

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

• Conseil régional :	1 000 €	15%
• Communauté d'Agglomération Dracénoise :	3 860 €	55%
• Groupement des Oléiculteurs Varois :	2 125 €	30%
TOTAL :	6 985 €	100 %

Compte tenu de ces éléments et de la dynamique des membres de l'association, il est proposé d'accorder une subvention de 3 860 € au Groupement des Oléiculteurs Varois pour mener à bien les actions ci-dessus citées en matière de soutien et de promotion de la filière oléicole sur la territoire de la Dracénie.

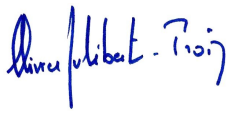
En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission mixte Tourisme - Agriculture réunie le 6 avril 2017, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver le versement d'une subvention au Groupement des Oléiculteurs Varois d'un montant de 3 860 €,
- mandater Monsieur le Président pour toutes les démarches et formalités afférentes.

Les crédits seront imputés au chapitre 11, nature 6574, fonction 90, antenne 900 du budget 2017.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 10/05/2017
Qualité : Président de la CAD - Député du Var



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.